



Pendant la concertation, arrêtez la casse !!!



Le Maire d'Antony vous demande votre avis ...

extrait de la présentation de la concertation affichée par la Ville d'Antony (en ligne depuis novembre 2011)

Le sujet est complexe en raison du nombre de partenaires (voir l'encadré Qui fait quoi ?). Mais c'est bien le rôle et la compétence de la Ville d'Antony que de définir l'urbanisme et la vie du quartier. C'est à ce titre qu'elle avait commandé à l'architecte Jean Nouvel une étude sur ce que pourrait être le futur visage de ce secteur étudiant (cliquez [ici](#) pour en savoir plus !). Si cette esquisse aura démontré qu'il est possible de transformer le quartier, elle n'engage en rien sur la concertation qui s'ouvre.

Mais lui et ses amis à la Communauté d'agglomération lancent dès maintenant la démolition de 91 T2 (bât H) à la RUA !!

extrait de l'appel d'avis public à la concurrence (mis en ligne le 04/01/2012)

Objet du marché Retours pour le 19 janvier 2012 !

Travaux de désamiantage et de déconstruction du bâtiment H de la résidence universitaire Jean Zay à Antony
Procédure adaptée



Le débat sur le devenir du logement social étudiant et de la résidence Universitaire et du quartier Jean Zay mérite mieux qu'une concertation a minima... pendant la poursuite des démolitions !!!

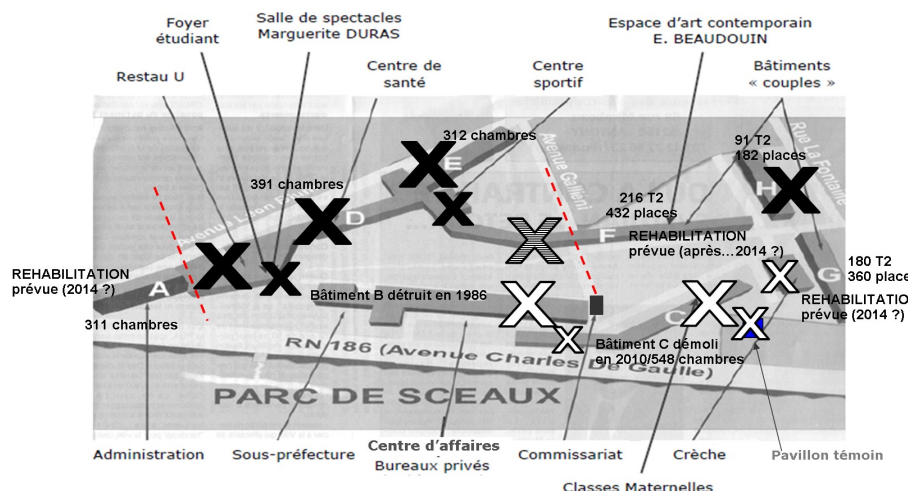
Aujourd'hui 40% des étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents galèrent pour se loger (enquête IPSOS Mars 2011). En Ile-de-France, la situation est particulièrement dramatique mais les décideurs des Hauts-de-Seine (majorité UMP du Conseil général, de la Communauté d'agglomération et de la Ville d'Antony) continuent de démanteler la Résidence Universitaire d'Antony, prétextant qu'il y aurait trop de logements étudiants dans le Sud du département, pour dégager du terrain à des fins plus juteuses.

Nous vous présentons dans ce document les pièces du dossier qui démontrent :

- 1) les enjeux et les conséquences des mauvais choix des majorités en place (pages 2 et 3) .
- 2) la possibilité d'une réhabilitation globale de la RUA et l'intérêt de ce choix pour Antony, pour les étudiants et ... nous tous. Il s'agit de choisir dans quelle société nous voulons vivre demain, une société du chacun pour soi ou celle qui prépare son avenir... (page 4)

Résidence Universitaire Jean Zay d'Antony (92)

Les destructions/réhabilitations programmées dans le projet de l'Atelier Jean Nouvel (juin 2011)



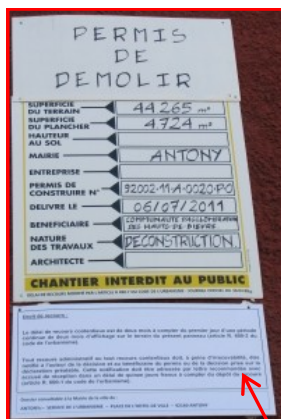
- Vous qui savez combien les étudiants galèrent pour se loger,
- vous qui êtes fiers qu'Antony soit connue dans le monde entier pour son accueil des étudiants à la Résidence Universitaire Jean Zay,
- vous qui voulez que demain Antony devienne un pôle culturel d'avenir et non une ville dortoir, lisez-nous et, si nous vous avons convaincus,
- exprimez votre volonté que l'ensemble de la Résidence Universitaire soit réhabilitée, ses équipements dans le quartier ouverts à tous, modernisés et diversifiés !!

Le saccage continue / la destruction comme programme

La municipalité d'Antony, comme la CAHB, prennent exemple sur le département : entretenir le flou le plus complet permet de masquer la situation ou les intentions réelles. Ainsi quand on essaie de recouper les sources de données, on a la plus grande difficulté à connaître à la fois le nombre de logements que compterait au final la résidence universitaire et le total de chambres que comptabiliseraient les Hauts-de-Seine. Ce qui est clair, c'est la volonté – affirmée à maintes reprises dans des déclarations variées et parfois contradictoires (bulletin municipal, presse...) - de ne conserver qu'un nombre minimum de logements sociaux sur le site de la résidence Jean Zay et de rentabiliser au maximum ce territoire échu « miraculeusement » à la CAHB. Pourtant cette dernière osait encore prétendre, dans sa défense contre les recours que nous avons engagés, que le site resterait dévolu aux étudiants, alors même que les projets d'« écoquartier » et autres propositions fleurissaient déjà.

**Sept 2011, la Région a refait les calculs du CG 92.
Pascale Le Néouannic
(conseillère Régionale) nous les a transmis.**

La convention Etat-Département 2008- 2013, prévoit pour chaque logement démolit une reconstitution de l'offre à hauteur de 120 %. Soit 1610 logements nouveaux pour 1342 démolis... Or 1 180 logements seulement peuvent être recensés d'après les estimations même du Conseil général, de la ville et de la communauté d'agglomération, c'est-à-dire seulement 73% de l'engagement pris, dont plusieurs centaines n'existent que sur le papier et d'autres étaient déjà prévus avant la signature de cette convention (détails sur le site de l'AARUA).



Bâtiment H menacé

A dépenses égales, les moyens mensuels dont dispose un étudiant boursier (4 600 €/an) selon qu'il habite à la RUA Jean Zay ou à la nouvelle résidence Annapurna... :

Nourriture : 120 euros (repas au restau U : 3 euros) sans compter les week-ends (restau U fermé)

Autres dépenses :

- Frais d'inscription
- Cotisation à la mutuelle
- Abonnement téléphonique
- Transports
- Fournitures et manuels scolaires

Autres frais : vêtements, abonnement bibliothèque, hygiène et laverie...

La Résidence Jean Zay d'Antony aujourd'hui et demain ?

BATIMENT	SITUATION ACTUELLE 15 décembre 2011			LES PROJETS	
	T2	CHAMBRES	TOTAL	PROTOCOLE CAHB 9/10/2009	PROJET ATELIER Jean NOUVEL juin-2011
A		311	311	311	305
B* démolit en 1986		0	0	0	0
C* démolit en 2010		0	0	-548	0
D		391	391	-?	-391
E		312	312	312	-312
F (T2 : 2 places)	216		216 X 2	-?	259
G (T2 : 2 places)	180		180 X 2	-180	216
H muré (T2 : 2 places)	91		91 X 2	-91	-91
Anciens rénovés					780
Nouveaux					220
TOTAL LOGEMENTS	487	1014	1501	≤ 1000 ??	1000
TOTAL PLACES	974	1014	1988		

B* : 450 chambres

C* : 548 chambres

? = destruction partielle non précisée

Revenus et dépenses des étudiants par mois

		Revenus		Dépenses	
		2 zones	4 zones	2 zones	4 zones
Nouvelle Résidence Annapurna RER Baconnets	Bourses Echelon 6 (maximum)	460,00 €			
	Allocation : ALS / APL	montant variable			
	Logement Annapurna Hors charges			285,00 €	285,00 €
	Charges			147,00 €	147,00 €
	Pass Navigo ImaginR 2 zones			33,16 €	
	Pass Navigo ImaginR 4 zones				59,56 €
	Total	460€ +APL	465,16 €	491,56 €	
Reste			-5,16 €	-31,56 €	
Résidence Universitaire Jean Zay RER La Croix de Berny	Bourses Echelon 6 (maximum)	460,00 €			
	Allocation : ALS / APL	montant variable			
	Logement RUA Charges comprises			140,00 €	140,00 €
	Pass Navigo ImaginR 2 zones			33,16 €	
	Pass Navigo ImaginR 4 zones				59,56 €
	Total	460€ +APL	173,16 €	199,56 €	
	Reste		286,84 €	260,44 €	

La démolition du H : un exemple de gâchis de l'argent public

Sa réhabilitation est possible :

Un bâtiment amianté ?

Ni plus ni moins que le bâtiment A qui va être protégé et... réhabilité !!

Des chambres trop petites ? Des toilettes sur le palier et une douche pour 4 ?

C'est ce qui existe bâtiment A... qui va être réhabilité mais ici ce sont des T2 de 27 m² avec WC et salles de bain individuelles ...

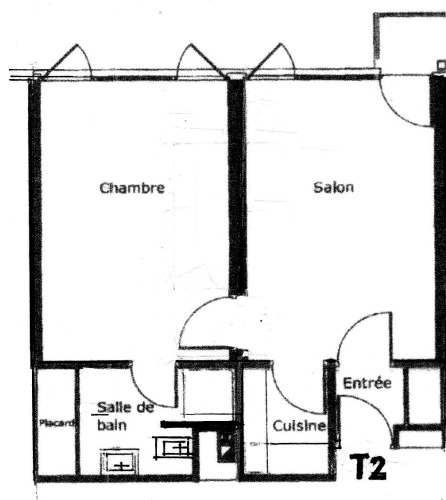
Un bâtiment énorme ?

C'est le plus petit de tous les bâtiments de la RUA : 3 étages alors que le bâtiment A en fait 8 !!

Les bâtiments F, G, H sont les plus faciles et les moins chers à réhabiliter.

En images, ce que la Communauté d'agglomération veut détruire :

Ci-dessous le plan d'un appartement actuel (T2 de 27 m²) avec entrée et salle de bains côté couloir



Le bâtiment **H** de la Résidence Universitaire Jean Zay d'Antony
91 T2 de 27 m² (182 étudiants) Loyer : 235 € par T2
Grandes salles d'études collectives. Clair. Calme. Parfaitement intégré à l'espace pavillonnaire.
RER B Station Antony / Croix de Berny à proximité immédiate.

Rien ne justifie le désastreux caprice de sa destruction.



Des étudiants coupés de leurs lieux d'études ?

Prétexte car au contraire toutes les universités sont accessibles par les transports en commun (voir dessous). C'est d'ailleurs cela qui rend ces terrains si intéressants pour les promoteurs, juste en face du Parc de Sceaux ...



Résidence Universitaire
Jean Zay

→ Pour que le nombre de logements sociaux étudiants ne diminue pas,

→ Parce qu'il faut plus de logements sociaux étudiants dans le Sud comme dans le Nord du département...

...il faut réhabiliter le bâtiment H et édifier de nouvelles constructions !!!

Contre la gabegie annoncée, une vraie rénovation

Le saviez-vous ?

Le CROUS avait fini de rembourser depuis longtemps les 11 hectares de terrains quand la compétence du logement étudiant a été transférée (et avec elle terrains et bâtiments) gratuitement à la CAHB qui a récupéré cette manne grâce à un article d'une loi de 2004 dite « loi Devedjian », aidé en cela par le Ministre Hortefeux. Cependant le transfert devait se faire dans le cadre spécifique du logement social étudiant. Quelle légitimité alors à en chasser les étudiants et à détruire ? Si rien n'est fait pour l'empêcher il s'agira d'une véritable spoliation.

NB : plus choquant encore, le CROUS va payer jusqu'en 2019 pour des bâtiments que la CAHB est en train de détruire afin de récupérer les terrains en vue d'opérations lucratives !!

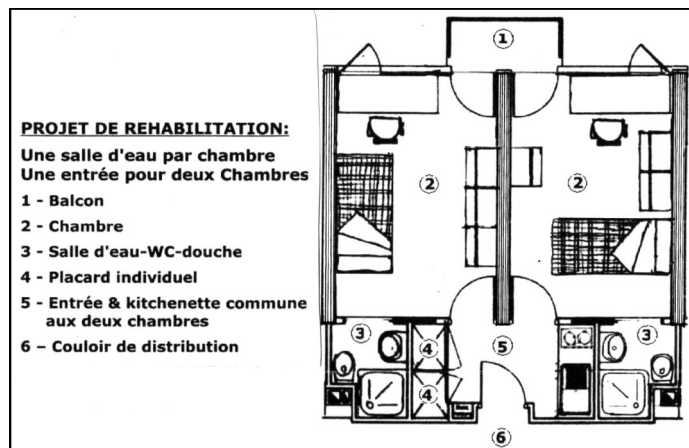
Qu'en pensez-vous ? Peut-on laisser faire ?

2) Pour notre part, nous travaillons à un contre projet qui tient compte de la situation locale et des intérêts des étudiants, auprès desquels nous avons lancé une enquête :

- Nous envisageons un éco-quartier mixte *d'environ 3500 habitants, à majorité étudiante*, avec 2000 logements sociaux étudiants (chambres et T2), un resto-U, des groupes d'études et une bibliothèque permettant à la fois le travail individuel et collectif des étudiants.
- Ce projet pourrait conserver en les valorisant les espaces verts ouverts à tous, faciliter les circulations (piétonnes et autres) sur le secteur et en lien avec la gare, le centre ville et les grands axes.
- La liaison naguère projetée pourrait être aménagée entre la gare RER Croix de Berny et le bâtiment A.
- Il y aurait aussi des commerces pour faire vivre le quartier ainsi que l'ouverture à tous d'équipements publics modernisés et mieux utilisés : centre sportif, centre de santé, salle de spectacle Marguerite Duras, atelier de formation artistique, linguistique, informatique, juridique, etc.

1) Notre proposition de réhabilitation des chambres de la RUA

Elle démontre la possibilité d'obtenir des surfaces de 14m² en installant salle de bains et WC individuels en lieu et place des parties communes et propose une kitchenette pour 2, afin de gagner de l'espace individuel. Ce projet permettrait de maintenir la totalité des chambres de célibataires et donnerait même la possibilité d'installer des ascenseurs. (à la place des WC collectifs).



Pour nous, rénover et développer la Résidence Universitaire Jean Zay, c'est préparer l'avenir

Les terrains de la RUA sont un véritable enjeu de société :

- soit la Ville offre à bon prix une opération immobilière de plus en divisant par 2 (par 3 ?) le nombre d'étudiants sur la résidence,
 - soit l'espace offert aux étudiants par notre République en 1955, qui fait d'Antony une ville pas tout à fait comme les autres, est repensé dans une perspective digne du 21^è siècle pour en faire un quartier vivant, un pôle ouvert sur l'université et sur le Monde, qui donnera prestige et notoriété à notre ville.
- Parce que nous avons le sens de la justice sociale, de l'intérêt général, de l'ambition pour la jeunesse et pour Antony, nous soutenons la deuxième option.**
Et vous ?

La Région Ile-de-France a de nouveau fléché 20 Millions d'Euros dans son budget 2012 pour la RUA

UTILISEZ LA CONCERTATION

pour exiger le maintien de la capacité d'accueil de la RUA et des commerces et équipements qui dynamisent le quartier (consultez le site de la Ville d'Antony)

INFORMEZ-VOUS

sur les enjeux masqués, l'histoire de la RUA, nos actions sur le terrain et devant le tribunal administratif sur notre site : <http://amisrua.antony.free.fr>

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Vous pouvez adhérer à l'association (10 euros) Bulletin d'adhésion en ligne sur notre site, ou par e-mail : amis.ruahotmail.fr, ou adresse postale (page 1)
Vous pouvez nous soutenir financièrement par vos dons (voir notre site Internet)